

FICHE PROGRAMME

LE ROLE ET LES MISSIONS D'UN REPRESENTANT DU PERSONNEL LORS DE L'ASSISTANCE D'UN SALARIE CONVOQUE A UN ENTRETIEN PREALABLE

DUREE

1 jour (soit 7 heures)

PUBLIC CONCERNE

Membres du CSE

PRE REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable :

- D'intervenir efficacement lors des entretiens préalables
- D'appréhender les irrégularités
- D'adopter un comportement efficace face aux différentes situations pouvant arriver

PROGRAMME

1. Les différents cas de convocation à entretien

- Entretien préalable à licenciement
- Entretien préalable à sanction disciplinaire
- Entretien dans le cadre la rupture conventionnelle

2. Des postures différentes dans chacun de ces entretiens pour des enjeux différents

- Les enjeux de chaque entretien
- Comment préparer en amont ces entretiens (rencontre avec le salarié)

3. Vérification de la régularité de la procédure

- Les délais de convocation
- Les salariés absents peuvent-ils être convoqués durant leur absence (maladie, congés, maternité...)?
- Les personnes présentes lors de l'entretien
 - > Qui peut assister le salarié ?
 - > Qui peut assister l'employeur ?
 - > L'employeur peut-il se faire remplacer par un salarié (membre RH ou autre) pour faire l'entretien ?
- les réflexes à avoir en cas d'irrégularité
 - > Maintenir ou annuler l'entretien ?
 - > Informer l'employeur
 - > Faire appel à un Conseil extérieur

4. Le déroulement l'entretien

- La durée
- Les questions à poser
- Le droit de se taire
- Les entretiens en distanciel /par téléphone
- La décision de l'employeur

5. L'issue de l'entretien

- Le RP doit-il faire un compte rendu ?
- Le contenu du compte rendu
- A qui transmettre le compte rendu ?
- Le salarié a-t-il le droit d'intervenir dans la rédaction du compte rendu ?

6. Jeux de rôle/mises en situation

OUTILS PEDAGOGIQUES

- Applications à partir d'étude de cas
- Jeux de rôles
- Partage d'expériences

LIEU

- Grand Est.

TARIF :

- Voir le site internet

DELAI D'ACCES :

- Pour les sessions en inter (voir le calendrier sur notre site) et les sessions en intra, l'inscription est possible jusqu'à 3 jours calendaires avant le début de la formation.

MODALITE DE VALIDATION

- Quizz d'évaluation des acquis en amont et en aval de la formation par les stagiaires.
- Attestation de formation en fin de formation.

INTERVENANT

- Maître Jessy SAMUEL, avocate
- Coordonnées pour tout renseignement : 06.51.44.09.87 - mail : rcerone@rceconseils.fr

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Merci d'indiquer lors de la commande si un(des) stagiaire(s) présente(nt) des situations de handicap.